



mensualité de crédit immobilier concernant plan de surendettement

Par **BEUTIN**, le **29/10/2011** à **11:15**

Je viens d'avoir un plan de surendettement validé par le juge de l'exécution. Concernant mon crédit immobilier dont la mensualité était de 876 € a été ramenée à 620,00 €; or le crédit immobilier me réclame la somme de 688,13 €, somme que j'ai payée en leur demandant quand même d'où venait la différence. Ils m'ont répondu que la banque de France n'avait pas inclus l'assurance qui s'élève à 70,42 €; Que puis-je faire ?

Par **001**, le **04/11/2011** à **16:14**

bonjour,
rien à faire. la mensualité de l'assurance n'est jamais incluse dans un plan mais vous devez impérativement la régler (risque décès invalidité). votre créancier a raison